



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°212 septembre 2023

Détente
et réflexion

CINÉ-DÉBAT
CONFÉRENCES



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Septembre : un mois de réjouissances, de détente et de réflexions	p. 3
Des jeux, de l'art et de la liberté	p. 3
Assemblée générale du 2 juin	p. 4
Dimanche 17 septembre : Morlanwelz sans voiture - Nous participons !	p. 5
Les valeurs de la démocratie sont des droits conquis mais jamais acquis	p. 6
« Les vacances des Lundis du préau »	p. 9
Jeudi 21 septembre à 19h30 : en collaboration avec l'Extension de l'ULB Centre « L'Utopie, une vieille idée toujours neuve » par Serge Deruette, Docteur en sciences politiques de l'ULB, professeur à l'UMONS	p. 10
Jeudi 28 septembre à 19 heures 30 : Ciné-club : Nos soleils, film de Carla Simón	p. 12
Vendredi 29 septembre : « Morlanwelz Mississippi » vous attend	p. 14
Les parrainages laïques de ces derniers mois	p. 16
Le saviez-vous ? La Laïcité dans l'Union européenne	p. 16
Lundi 11 septembre à 14h15 : « La sauvegarde et le renouveau de la culture bretonne et la découverte instrumentale de la cornemuse » par Vincent Meunier	p. 18
Nos activités d'octobre	p. 19
Lundi 11 septembre à 12h30 et 14h15 : Les Lundis du Préau	p. 20

Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Parents

Confiez vos enfants à l'Enseignement officiel L'école de tous, pour tous

L'enseignement officiel (ou enseignement public) regroupe les écoles dont le pouvoir organisateur est une autorité publique (la Communauté française via WBE, les communes, les provinces...).

Cet enseignement vise à dispenser un enseignement où les faits sont exposés et commentés, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible ; où la vérité est recherchée avec une constante honnêteté intellectuelle et où la diversité des idées est acceptée, l'esprit critique développé et la valeur de tolérance cultivée.

Septembre : un mois de réjouissances, de détente et de réflexions

Les mois de juillet et d'août ne furent pas les mois les plus agréables dans plusieurs parties du monde : réchauffement climatique, inondations, incendies, guerre en Ukraine et ailleurs... Le lot d'un monde qui n'est pas au mieux de sa forme.

Mais malgré ces tristes réalités, les hommes et les femmes continuent à garder l'espoir d'un monde meilleur et nous sommes de ceux-là.

Partager des moments de réjouissances, sans pour autant rejeter des moments de réflexion et d'action permet à une société de vivre et de grandir.

Après des vacances qui, nous l'espérons, vous ont permis, selon l'expression, de « recharger les batteries », notre Maison de la Laïcité vous propose un programme varié qui devrait vous plaire.

**Parcourez-donc l'agenda de ce « Courrier Laïque »
et surtout, rejoignez-nous.**

**Pour l'Organe d'administration,
Yvan Nicaise – Président**

Des jeux, de l'art et de la liberté

Du 07 au 11 août la Maison de la laïcité a accueilli un stage pour enfants entre 08 et 12 ans. Le thème était « Des jeux, de l'art et de la liberté ».



Au travers d'activités artistiques diverses, nos quatre valeureux participants ont créé un film en Stop Motion. Cette technique consiste à créer une vidéo photo par photo via une application sur le téléphone.

Les enfants
ont été
amenés à

créer non seulement l'histoire (en lien avec le thème de la liberté) mais également les décors, les personnages et à résoudre certaines difficultés techniques. Mais les enfants se sont également essayés à la peinture à l'aquarelle

lors de l'après-midi dédié, une activité particulièrement appréciée par tous les participants. Certains jeunes se sont même découvert une passion pour la peinture abstraite.





Des moments de lectures vivantes, de jeux de société et de bricolages étaient également au rendez-vous, pour varier les plaisirs.

Une semaine bien

remplie qui a permis à nos petits artistes en herbe de découvrir des concepts et des activités nouvelles, de faire de jolies rencontres et de s'amuser autrement.

Les photos et la vidéo sont disponibles sur la page Facebook de la Maison de la laïcité, ainsi que sur sa page Instagram et sur le site internet : <https://www.morlanwelzlaicite.be>



Aurore Delporte

Assemblée générale du 2 juin

Comme la législation le prévoit, l'assemblée générale annuelle a rassemblé les membres qui ont répondu à l'invitation d'examiner le bilan 2022 ainsi que les objectifs et projets de l'année 2023.

Les rapports d'activités et financier 2022 ainsi que les projets d'activités et financier 2023 ont été approuvés à l'unanimité.

Soucieux de maintenir une situation financière saine tenant compte des charges énergétiques et salariales en forte hausse, la cotisation 2023 qui n'a pas été majorée depuis 2020, a été portée de 15 à 17 €.

Deux mandats d'administrateurs arrivaient à terme : Yvan Nicaise et Annette Tilmant. Deux candidatures étaient présentées : Yvan Nicaise et Laurence Bertrand. Tous deux ont été élus par l'assemblée générale.

Marie-Paule Mousty a été reconduite comme vérificatrice aux comptes.

Composition du nouvel organe d'administration

Président : Yvan Nicaise

Secrétaire : Georges Gérard

Trésorier : Francis Gilian

Administrateurs : Laurence Bertrand, Thierry Bonnechère, Kurt Huseyin, Mimie Lemoine et Jean-Luc Pierrart.

17 septembre : Morlanwelz sans voiture

Nous participons !

Dans toute l'Europe, à la même période, s'organise la *Semaine de la mobilité*. Une semaine pour apprendre à connaître et utiliser les moyens alternatifs à l'usage de la voiture en ville.

Le point fort de cette Semaine sera le *Dimanche sans voiture*, organisé ce 17 septembre et, comme de coutume, la commune de Morlanwelz y participe.

Le *Dimanche sans voiture* sera d'application pour tous. (A l'exception des taxis, transports en commun, cars de voyage, services d'aide, forces de l'ordre et personnes munies d'un laissez-passer.)

Rendre la rue aux habitants, ne fût-ce qu'une journée, permet de renforcer la convivialité mais aussi de faire connaître les lieux où s'organisent des activités à l'intérieur des locaux, ce qui est le cas pour notre Maison de la Laïcité.

C'est dans cette optique que, depuis 2015, notre Maison de la Laïcité s'associe à cette journée.

Afin de participer à l'animation de la Place Albert 1^{er}, nous installerons de nombreux jeux géants en bois face à notre maison.

La commune a prévu de placer un château gonflable à proximité de notre maison.

Dès 10 heures, jeunes et moins jeunes pourront ainsi gratuitement découvrir et profiter de ces jeux.



Ce sera aussi l'occasion, pour la population, de **prendre l'apéro ou de déguster les bières *La hic ambrée* ou *La hic blonde*.**

Une petite restauration à prix démocratique sera également organisée toute la journée.

En cas de pluie, cette activité se déroulera dans notre salle, au rez-de-chaussée



Le 17 septembre, la rue est à vous.

Profitez-en pour nous rendre visite !

Les valeurs de la démocratie sont des droits conquis mais jamais acquis

Des changements s'opèrent petit à petit en Europe qui pourraient devenir une tendance politique plus profonde.

Après l'Italie et la Suède, l'extrême droite fait son entrée dans le gouvernement finlandais.

En Espagne, après une série d'accords au niveau régional et municipal avec les populistes de Vox, alors que les élections nationales étaient porteuses de la crainte d'une montée de l'extrême droite, le résultat du vote donne un peu de répit au maintien des valeurs démocratiques.

En France, le directeur général de la sécurité intérieure alerte sur "la résurgence très préoccupante" des actions violentes de l'ultradroite depuis le printemps.

Sans oublier que les ultra-conservateurs et les souverainistes sont aussi au pouvoir depuis plusieurs années en Hongrie et en Pologne. Les deux capitales se rejoignent dans leurs atteintes à l'Etat de droit.

Italie : un exemple concret des conséquences de la législation d'un gouvernement d'extrême droite

Avec un programme gouvernemental résumé par « Dieu, patrie, famille », Mme Meloni et son gouvernement d'extrême droite ne croient qu'en la famille créée par un homme et une femme. « Oui à la famille naturelle ; non aux lobbys LGBT », martelait-elle notamment lors d'un meeting en juin 2022, avant son élection. Si l'union civile entre personnes de même sexe est autorisée en Italie depuis 2016, la loi a laissé de côté la question de l'adoption. La PMA pour les couples de femmes et la gestation pour autrui (GPA) sont, elles, interdites dans le pays.

Une des conséquences : à Padoue (Vénétie), le 14 novembre 2022, le parquet a réclamé au tribunal que les actes de naissance d'enfants de couples de femmes nés d'une procréation médicalement assistée (PMA) à l'étranger soient modifiés afin d'en effacer le nom de la mère non biologique.

La mère dont le nom aura été effacé de l'acte de naissance ne pourra plus s'occuper librement de son enfant (école, voyage, vaccination...) et en cas de décès du parent biologique, l'enfant deviendra pupille de l'Etat, le deuxième parent n'ayant aucun droit légal sur sa garde.

Il s'agit là d'une application stricte de la législation italienne où il n'est pas possible de reconnaître le partenaire d'un parent biologique comme second parent pour ces enfants.

La Cour européenne des droits de l'homme dit pourtant très clairement que les droits des enfants sont prioritaires mais la législation italienne n'en tient pas compte.

Il s'agit donc d'une affaire italienne qui pourrait avoir des répercussions européennes si une proposition pour reconnaître la parentalité entre les Etats membres n'est pas approuvée par les Etats de l'Union européenne.

Espérons parallèlement que les citoyens belges ayant également la nationalité italienne n'ont pas apporté leur voix au parti d'extrême droite et national-conservateur 'Fratelli d'Italia' permettant ainsi à leurs parlementaires de soutenir une politique rétrograde que cet article dénonce.

Vivre en démocratie, c'est aussi résister à la violence liée à la drogue et à la drogue elle-même

La violence explose dans les lieux de drogues dans plusieurs grandes villes du pays et particulièrement à Bruxelles.

Dans certaines parties du monde, les « mafias » ont pris le contrôle de l'Etat au détriment de l'Etat de droit, de la justice et des libertés individuelles.

Lorsque, dans notre pays, des policiers haut gradés sortent du bois dans le journal « Le Soir »¹ pour dresser un constat d'impuissance face aux bandes organisées qui tiennent sous leur domination des quartiers entiers qualifiés de « zones de non-droits », nous pouvons être inquiets sur la protection de nos valeurs démocratiques. Et sur nos libertés.



De plus, s'il y a drogues, il y a dealers, consommation et addiction, dégradation de la personne, conséquences sanitaires et pénales... Donc impact sur toute la société. Au-delà de la lutte contre les trafiquants et des moyens indispensables à donner aux structures qui assurent la sécurité, c'est l'ensemble du monde politique, judiciaire et législatif qui a la

responsabilité d'agir pour juguler la montée de la violence et du recours à la drogue.

L'enseignement, tous les milieux éducatifs et associatifs dont la Laïcité ont aussi un rôle important pour qu'à tout niveau - enfants, adolescents, adultes – les moyens d'information, de lutte contre le fléau de la « toxicomanie » soient mis en place, non pour condamner ou punir, mais pour aider et soutenir les personnes qui veulent en sortir, retrouvant ainsi dignité et respect auxquels tout être humain a droit.

Plus que jamais, défendons nos valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité



Ces constats ne doivent pas nous porter au découragement mais au renforcement de nos convictions laïques en restant des citoyens responsables, actifs et porteurs de nos valeurs.

C'est dans les comportements de chaque jour, les débats et échanges avec nos proches et relations diverses que nous devons mettre en avant ce que la démocratie et les principes de laïcité qui la

soutiennent sont à la base d'une société démocratique, qui loin d'être parfaite, nous protège de la dictature.

Dans notre pays, c'est par notre vigilance et le rejet de tout propos ou comportement d'extrême droite que nous resterons libres et en paix.

Yvan Nicaise

1. Le Soir du 1^{er} août 2023

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

« Les vacances des Lundis du préau »

Depuis 11 ans : repas, ambiance et bonne humeur assurés

Cette année fut l'occasion de remplacer notre traditionnelle paëlla par un repas porchetta. Si la porchetta fut cuisinée par un excellent traiteur, toutes les salades variées ont été



préparées par nos bénévoles, un super buffet qui a ravi les nombreux membres et sympathisants réunis le 24 juillet. Mais cette journée n'aurait pas été un vrai moment de détente si le repas n'avait pas été



suivi d'une animation où les différentes tables se sont livrées à un « combat » amical où furent mis à l'épreuve leur attention, leur connaissance de la langue française et des expressions populaires, un parcours alphabétique associant sciences, nature et



histoire et la découverte ou la reconnaissance de nombreux lieux de notre entité.



Ajoutons la partie musicale où la poursuite des paroles de chansons a conduit à la naissance d'une chorale improvisée et, pour terminer, le sketch à chaque fois différent et plein d'humour de notre président et de son épouse.



Que souhaiter de plus ?
SI, de nous rencontrer nombreux lors des activités du 2^{ème} semestre dont celles de septembre qui vous sont présentées dans ce « Courrier Laïque ».

Yvan Nicaise

L'utopie une vieille idée toujours neuve



invité : Serge Deruette
docteur en sciences politiques de l'ulb

Animation : Michel Host
Historien ULG

jeudi
21.09
19 h 30

Info & réservations

maison de la Laïcité Place Albert 1^{er} 16a - Morlanwelz

0497 52 58 16 - reniergodaux@skynet.be

PAF : 5€ pour les non-membres de l'extension de l'ulb, et uae - Membres de la ML de Morlanwelz

3€ pour les membres de l'extension de l'ulb - Hainaut Séniors - Membre UAE - sans-emplois et étudiants

Une organisation de :



Maison de la Laïcité
Morlanwelz



Jeudi 21 septembre à 19h30

En collaboration avec l'Extension de l'ULB Centre

« L'Utopie, une vieille idée toujours neuve »

Serge Deruette, Docteur en sciences politiques de l'ULB, professeur à l'UMONS

Présentation du thème de la conférence

Depuis sa parution il y a cinq siècles déjà (en 1516), *L'Utopie* de Thomas More ne cesse de fasciner.

Elle est la première œuvre à prôner une société où l'appropriation privée des richesses a été supprimée, où l'on se les partage en commun.

Sait-on que son auteur est un saint de l'Église catholique : Saint Thomas More, canonisé en 1935, le seul saint à avoir figuré sur l'obélisque de Moscou dédié en 1918 aux précurseurs du socialisme... et détruit par Poutine en 2013 ?

Qui est ce penseur tout à la fois communiste et humaniste (il est l'ami proche d'Érasme, qui l'encourage à publier *L'Utopie*) mais aussi au service de l'absolutisme (il sera le plus haut conseiller d'Henri VIII) et catholique fervent (il en perdra la tête - littéralement : sur le billot -, pour avoir refusé le schisme d'Henri avec le pape) ?

Sait-on que, dans le monde idéal qu'il propose dans son *Utopie*, on trouve le meilleur et le pire ? L'esclavage par exemple y existe, la colonisation aussi. On y fait la guerre et l'on recrute des mercenaires. La liberté, elle, y est comme étouffée par une égalité partout présente...

Mais sait-on aussi que, loin des bondieuseries d'alors, *L'Utopie* recèle la toute première critique véritablement moderne de l'appropriation privée des richesses, considérée comme cause de la pauvreté ? Et l'idée que l'on ne peut éradiquer celle-ci sans supprimer celle-là ? C'est à la découverte de cet ouvrage capital dans l'histoire des idées que nous convie Serge Deruette. Il le situe dans son époque pour en dégager les questions qu'il nous pose encore aujourd'hui : la société qu'il prône est-elle possible, ou définitivement utopique ?

Serge Deruette en quelques lignes

A l'UMONS (Université de Mons), notre conférencier enseigne notamment l'histoire de la pensée politique.

Parmi ces nombreuses publications, Serge Ruette a publié, chez Aden, à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la première parution, en 1516 de « L'Utopie » de Thomas More, une édition largement commentée de cet ouvrage. Auteur de plusieurs ouvrages, il a notamment traduit le livre de Norman Finkelstein « Mythes et réalité du conflit israélo-palestinien » (aux éd. Aden, 2007).

NOS SOLEILS

ALCARRÀS

Un film de **CARLA SIMÓN**



JEUDI
28 septembre
19h30

P.A.F : 4 € – Article 27
info : 0497/ 46.34.93

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle



Jeudi 28 septembre à 19 heures 30

NOS SOLEILS

un film de Carla Simón

(Espagne, Italie, 2022)

Ours d'Or à la Berlinade 2021, le prestigieux festival de Berlin.

A Alcarras, petit village de Catalogne, la famille Solé cultive des pêchers sur base d'un serment oral établi pendant la guerre d'Espagne. La confiance, à cette époque, ne se situait pas sur des papiers notariaux ou des contrats, elle se scellait par une poignée de mains. Mais aujourd'hui, l'héritier de la propriété ambitionne d'installer sur ses terres, à la place des pêchers, des panneaux solaires offrant un revenu plus lucratif que la vente de fruits...

Avec une sensibilité aigüe et un réalisme âpre, Carla Simón met en scène le désarroi d'une famille qui résiste malgré tout face aux rouleaux compresseurs de la modernité. Elle nous invite à suivre le quotidien de plusieurs personnages à travers une chronique familiale intimiste qui révèle les difficultés des agriculteurs attachés à leur terre mais aussi les beautés, les fêtes et les traditions. Son film fourmille de scènes de travail, de bavardages, de jeux et de siestes.

A la fois social et politique, « Nos soleils » nous offre une magnifique fresque familiale touchante, vivante, joyeuse et poignante.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.





Vendredi 29 septembre « Morlanwelz Mississippi » vous attend

Rappelons qu'après plus de 10 ans d'interruption, une nouvelle édition de « Morlanwelz sur

Mississippi » a été organisée par la commune en 2022 ; un retour que les fans de jazz attendaient. C'étaient les cafés situés principalement à proximité de la place de l'Eglise qui avait accueilli divers groupes de jazzmen.

Cette année, c'est vers la place Albert 1^{er} et ses abords que l'ensemble des groupes choisis se dirigeront et se produiront lors de la soirée Mississippi.

Le style New Orleans est toujours bien présent mais il sera, comme l'an dernier, ouvert à d'autres styles de jazz.

Notre Maison de la Laïcité accueillera le « Bourbon Street Jazz Band »

Accueillir dans nos murs ce groupe de jazz, dont la qualité des musiciens qui composent ce band et celui qui le dirige : notre ami, membre de notre Maison de la Laïcité : Richard Willame et son inséparable banjo, nous fera vibrer de l'authenticité de son style New Orléans. Rappelons que si « Morlanwelz Mississippi » existe, c'est grâce à Richard qui en a eu l'initiative.

Découvrez les musiciens de son groupe



Durant cette soirée, vous aurez l'occasion de rencontrer les musiciens suivants : Richard WILLAME au banjo, Geoffrey HUGE à la clarinette, Jérôme DENAYER à la trompette, Victor BROISSON au trombone, Francis DERAEDT à la contrebasse et Serge NESLANY aux drums.

Une soirée précédée d'une parade musicale

A partir de 19h, c'est sous la forme d'une parade que les différents groupes rejoindront le café qui leur est attribué.

Toute la soirée, profitez de l'ambiance new Orléans en vous rendant dans les différents cafés pour partager de superbes moments musicaux.

Cette soirée de concert est entièrement gratuite.

Yvan Nicaise

Les parrainages laïques de ces derniers mois



Le 8 avril a été célébré le parrainage laïque de Line MORESI, née le 14 avril 2022, dont les parents sont Madame Fauve HANSENNE et de Monsieur Tristan MORESI.

La marraine Amandine MORESI et le parrain Tristan HANSENNE se sont engagés pour le bonheur de Line.



Le 3 juin a été célébré le parrainage laïque de Louise DRUGMAND, née le 18 juillet 2022, dont les parents sont Madame Lucie GILLE et Benjamin DRUGMAND.

La marraine Madame Aline GILLE et le parrain Monsieur Nathan DEVITS se sont engagés pour le bonheur de Louise.



Le 24 juin a été célébré le parrainage laïque de Elenya LERMINIAU, née le 28 août 2021, dont les parents sont Madame Sandy REMS et Alexis LERMINIAU.

La marraine Madame Grazia MOSSUTO et le parrain William BLONDIAU se sont engagés pour le bonheur d'Elenya.

Le saviez-vous ? La Laïcité dans l'Union européenne

La laïcité ne peut se cantonner à notre petite Belgique car elle a une vision universaliste de la société.

Neuf pays de l'Union européenne appliquent le principe de séparation des Eglises et de l'Etat.

Ce sont la Hongrie, la Lettonie, le Portugal, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la France, mais la France est le seul Etat à avoir inscrit ce principe de laïcité dans sa Constitution.

Par contre, le régime de religion d'Etat prévaut dans six pays.

Ce sont le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Grèce (orthodoxie), la Grande-Bretagne (anglicanisme en Angleterre, presbytérianisme en Ecosse) et Malte (catholicisme).

Enfin, **certains pays connaissent un régime concordataire** (Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Portugal, Luxembourg, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie et l'exception française - l'Alsace).

Faut-il en conclure ou estimer que la laïcité ne serait pas reconnue dans l'union européenne ?

L'Union européenne a cependant tous les ingrédients d'une laïcité potentielle. Elle est de facto dans une sorte de neutralité, car elle n'a pas de compétence juridique en matière de cultes. C'est l'affaire des États membres.

Le Centre d'Action laïque est affilié à la Fédération Humaniste européenne (FHE)



Seul neuf pays sur les 28 composant l'Union européenne ont, à l'exemple de la Belgique, une structure commune organisée sur le plan national : Allemagne, Autriche, Belgique, Irlande, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne.

Cependant, il y a de nombreuses organisations humanistes dans tous les pays européens. Certaines sont récentes, d'autres ont plus de 200 ans d'histoire. Il y a des fédérations embrassant des millions de membres et des groupes locaux qui n'en ont que quelques douzaines. Certaines travaillent sur le terrain et s'occupent de problèmes sociaux, de cérémonies humanistes, de conseil, d'activités de loisir ou d'éducation. D'autres sont plus intéressées par la réflexion personnelle.

Ce qui les rassemble, c'est leur attachement à la FHE qui promeut la liberté individuelle et s'oppose à l'influence et au conservatisme religieux dans les politiques européennes.

La FHE est reconnue comme un partenaire officiel de l'Union européenne.

Yvan Nicaise

Lundi 11 septembre : « Les Lundis du Préau » « La sauvegarde et le renouveau de la culture bretonne et la découverte instrumentale de la cornemuse » par Vincent Meunier

La tentative d'éradication de la culture bretonne par l'état français, la résistance du peuple et le renouveau culturel au moyen de la musique.

Tout un programme que développera le 11 septembre notre conférencier du mois.

Un peu d'histoire pour planter le décor

1925 : Le groupe d'artistes bretons, Les Seiz Breur présentent des salles meublées et décorées dans le pavillon de la Bretagne à l'exposition des Arts décoratifs à Paris en 1925. C'est lors de l'inauguration du pavillon que le ministre de l'Instruction publique, Pierre-Armand de Monzie, déclare : *"Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître"* et, en même temps, il faut éradiquer la culture bretonne.

Fin des années 1940 et années 1950 : la culture

La musique avec la mise en place de Bodadeg ar Sonerion de Polig (1943) qui regroupe les musiciens traditionnels, notamment de cornemuse, sert de base pour la création des premiers bagadoù à la fin des années 1940. Les bagadou sont des ensembles de musique traditionnelle s'inspirant des **pipe bands** écossais et regroupant des cornemuses, des bombardes et des percussions). Il y a un réel essor dans les années 1950, marque du **renouveau culturel breton**.

Décennie des années 1970

Une réelle renaissance d'un sentiment d'appartenance régionale en Bretagne avec la « **révolution culturelle** » en musique.

Essor sans précédent de la musique bretonne, à l'initiative d'Alan Stivell. Ne pas oublier l'influence culturelle du chanteur et écrivain Milig Ar Skanv, autrement dit **Glenmor**, qui fut le premier à réveiller la culture bretonne.

D'innombrables musiciens et chanteurs vont lui emboîter le pas, dont Gilles Servat et les Tri Yann aussi bien dans les concerts que dans les festoù-noz (fête bretonne, avec de la musique et des danses traditionnelles). Ces festoù-noz, souvent « de soutien » à une cause « de gauche », deviennent le rendez-vous de toute une génération, et progressivement de toutes les générations.

Vincent Meunier

Mieux connaître notre conférencier



Vincent Meunier, maintenant retraité, était animateur au PAC (présence et action culturelle) de La Louvière et dans ses temps libres, il adore voguer sur la mer. Mais c'est aussi un amoureux de la Bretagne et de sa culture.



Son engouement pour la Bretagne, sa culture et sa musique l'a même conduit à apprendre à jouer de cet instrument traditionnel qu'est la cornemuse.

Durant sa conférence, il nous fera mieux découvrir cet instrument de forme et de son assez particuliers qu'il maîtrise parfaitement.

Nos activités d'octobre

Dimanche 8 octobre

Journée Inter-Maison

Accueil de membres de la Maison de la Laïcité de Tubize

10h45 : visite de l'espace muséal A-L Martin à Carnières

12h30 : repas convivial entre les membres de nos deux Maisons

15h : balade dans Morlanwelz

Jeudi 12 octobre – 19h30

Ciné-club : « Aya » de Simon Coulibaly Gillard

Lundi 16 octobre

12h30 « Les Lundis du Préau » - Repas

14h15 : « 110 ans de littérature wallonne au travers de la revue « El Mouchon d'Aunia » par Dominique Heymans et Claude Hendrick - goûter

Vendredi 20 octobre à 20 h

Concert jazz « Hommage à Lionel Hampton et Louis Armstrong »

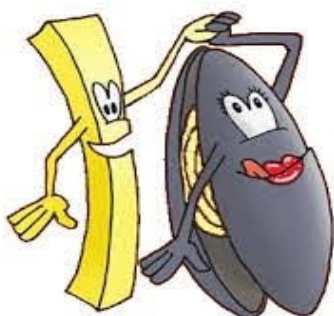
11 septembre « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : « La sauvegarde et le renouveau de la culture bretonne et la découverte de la cornemuse »
par Vincent Meunier

- Pour d'information sur l'exposé de Vincent Meunier en page 19.
- Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :
- de participer au repas convivial : **18 €**
- de participer à l'**activité de l'après-midi** qui comprend toujours le goûter : **5 €**
- ou de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : **23 €**

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Au menu

Moules-Frites

Dessert – Café

18 €

En raison du prix des marchandises et de l'énergie, tout en conservant la qualité des produits, nous avons dû majorer le menu de 2 € et le goûter de 1€.

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le mercredi 6 septembre inclus, par téléphone au 064/442326 et **confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau septembre - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)